



Stage Départemental d'Esgrime

26 et 27 Février 2018

Encadrement : Maître Varzaru Carmen

DATES ET HORAIRES	Lundi 26 et Mardi 27 Février 2018 de 9h30 à 16h30
LIEU	Salle d'Esgrime Jean Bouin Boulevard Pierre de Coubertin Angers ☎ 02.41.44.50.25
ESCRIMEURS CONCERNES	1. M9 – M11 – M14 et M17 en priorité mais tous les escrimeurs volontaires seront les bienvenus ! 2. Les candidats à l'arbitrage
PRIX	35 €
PROGRAMME PROPOSE :	9h30 à 12h00 : condition physique et spécifique technique assauts et arbitrage – règlement 12h00 à 13h00 : déjeuner et détente 13h00 à 16h15 : technique, tactique assauts dirigés, assauts à thèmes assauts libres arbitrage Douche... 16h30 : fin du stage
Prévoir un pique – nique, de quoi prendre une douche...	

Un programme spécifique pour les éducateurs en formation leur sera proposé.



Stage Départemental d'Esgrime

26 et 27 Février 2018

INSCRIPTION

MERCI DE RENVOYER le coupon réponse avant le jeudi 22 Février 2018 au plus tard : Mr RENARD Pierre Yves, Trésorier du Comité Départemental Esgrime de Maine et Loire 6, rue Jean Guignard 49100 ANGERS (adresse Mail : renard.pierreyves@free.fr)

Rappel : Si le nombre de stagiaires est inférieur à 12, le stage pourra être annulé.

NOM et Prénom (du stagiaire) :

.....Club :

Armes : Fleuret Epée Sabre

Catégories : M9 (2009-10) M11 (2007-08) M13 (2006-05) M15 (2003-04)
 M17 (2001-02) Autres Arbitre

Hébergement : Pour les stagiaires non domiciliés à Angers, le CD propose un hébergement dans les familles angevines, si l'organisation est possible.

Je peux héberger un stagiaire Jeudi soir OUI NON
 J'aimerais que mon enfant soit hébergé. OUI NON

Adresse :

Adresse internet :@.....

☎

M. ou Mme autorise mon enfant

.....

à participer au Stage Départemental des 26 et 27 Février 2018 à la Salle d'Esgrime Jean Bouin à Angers.

J'autorise le Maître du stage à prendre le cas échéant, toutes mesures et interventions rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

Bon pour autorisation

Signature

Je joins le règlement de 35 € (à l'ordre du Comité Départemental d'Esgrime du Maine & Loire)